

**Ordonnance sur la navigation dans les eaux suisses
(ordonnance sur la navigation intérieure, ONI)**

**Normes techniques pour les bateaux de sport achevés et inachevés
et pour les éléments de construction**

Vu l'art. 148g, al. 2, de l'ordonnance du 8 novembre 1978 sur la navigation intérieure (RS 747.201.1), l'Office fédéral des transports désigne en accord avec le Secrétariat d'Etat à l'économie les normes techniques permettant de concrétiser les exigences essentielles auxquelles doivent satisfaire les éléments de construction, les bateaux de sport ou les bateaux de sport inachevés en matière de conception et de construction ainsi que d'émissions sonores. Les normes sont élaborées par des comités techniques sur mandat de la Commission de la CE et de l'AELE; elles sont publiées par le Comité européen de normalisation (CEN). Les normes appropriées sont énumérées dans l'annexe de la présente publication. L'énumération est exhaustive.

- Aucune norme supplémentaire n'a été publiée depuis la 8^e publication dans la Feuille fédérale (FF 2014 7224):
- Trois normes déjà publiées ont été remplacées par des nouvelles versions (nos 3, 20, 41 dans le tableau annexé). Les normes en question et les modifications éventuelles par rapport à la dernière publication sont surlignées de gris.
- Trois normes déjà publiées ont été modifiées moyennant des amendements séparés (nos 33, 53, 54 dans le tableau annexé). Ces adaptations sont également surlignées en gris afin de les mettre en évidence par rapport à la dernière publication.
- Comme dans la dernière publication, cinq normes indiquent dans leur avant-propos que le droit suisse est applicable en priorité.
- Les commentaires sur les remarques figurent à la suite de la présente liste.
- Cette publication remplace les publications précédentes dans la Feuille fédérale.

Les normes mentionnées peuvent être consultées et commandées à l'Association suisse de Normalisation (SNV), Bürglistrasse 29, 8400 Winterthur, www.snv.ch.

16 juin 2015

Office fédéral des transports:
Peter Füglistaler

	Référence à la norme harmonisée	Titre	Norme remplacée	Date de cessation de la présomption de conformité de la norme remplacée (Note 1)	Référence dans le Journal officiel de l'Union européenne
1	SN EN ISO 6185-1: 2001	Bateaux pneumatiques – Partie 1: Bateaux équipés d'un moteur d'une puissance maximale de 4,5 kW			C 91/2002
2	SN EN ISO 6185-2: 2001	Bateaux pneumatiques – Partie 2: Bateaux équipés d'un moteur d'une puissance maximale comprise entre 4,5 kW et 15 kW inclus			C 91/2002
3	SN EN ISO 6185-3: 2014	EN ISO 6185-3:2014 Bateaux pneumatiques — Partie 3: Bateaux d'une longueur de coque inférieure à 8 m et d'une puissance moteur assignée supérieure ou égale à 15 kW	SN EN ISO 6185-3:2001 Note 2.1	31.8.2016	C 87/1 2015
4	SN EN ISO 6185-4: 2011	Bateaux pneumatiques – Partie 4: Bateaux d'une longueur de coque comprise entre 8 m et 24 m et d'une puissance moteur nominale supérieure ou égale à 15 kW			C 197/6 2013
5	SN EN ISO 7840: 2013	Petits navires – Tuyaux souples pour carburant résistants au feu	SN EN ISO 7840:2004 Note 2.1	24.7.2014	C 76/03 2014
6	SN EN ISO 8099: 2000	Petits navires – Systèmes de rétention des déchets des installations sanitaires (toilettes)			C 138/2001
7	SN EN ISO 8469: 2013	Petits navires – Tuyaux souples pour carburant non résistants au feu	SN EN ISO 8469:2006 Note 2.1	24.7.2014	C 76/03 2014
8	SN EN ISO 8665: 2006	Petits navires – Moteurs marins de propulsion alternatifs à combustion interne – Mesurage et déclaration de la puissance	SN EN ISO 8665:1995 Note 2.1	Date dépassée (31.12.2006)	C 223/02 2006
9	SN EN ISO 8666: 2002	Petits navires – Données principales			C 118/ 2003

	Référence à la norme harmonisée	Titre	Norme remplacée	Date de cessation de la présomption de conformité de la norme remplacée (Note 1)	Référence dans le Journal officiel de l'Union européenne
10	SN EN ISO 8847:2004 SN EN ISO 8847:2004/AC:2005	Petits navires – Appareils à gouverner – Systèmes à drosses réas	SN EN 28847:1989 Note 2.1	Date dépassée (30.11.2004)	C 5/ 2005 C 61/ 2006
11	SN EN ISO 8849: 2003	Petits navires – Pompes de cale à moteur électrique en courant continu	SN EN 28849:1993 Note 2.1	Date dépassée (30.4.2004)	C 5/2005
12	SN EN ISO 9093-1: 1997	Navires de plaisance – Vannes de coque et passe-coques – Partie 1: Construction métallique			C 138/ 2001
13	SN EN ISO 9093-2: 2002	Petits navires – Vannes de coque et passe-coques – Partie 2: Construction non métallique			C 80/2003
14	EN ISO 9094-1: 2003 Note 5 Note 6	Petits navires – Protection contre l'incendie – Partie 1: Bateaux d'une longueur de coque inférieure ou égale à 15 m			C 163/ 2003
15	EN ISO 9094-2: 2002 Note 5 Note 6	Petits navires – Protection contre l'incendie – Partie 2: Bateaux d'une longueur de coque supérieure à 15 m			C 118/ 2003
16	SN EN ISO 9097:1994 SN EN ISO 9097:1994/A1:2000	Navires de plaisance – Ventilateurs électriques	Note 3	Date dépassée (31.3.2001)	C 59/1998 C 138/2001
17	SN EN ISO 10087:2006	Petits navires – Identification du bateau – Système de codage	SN EN ISO 10087:1996 Note 2.1	Date dépassée (30.9.2006)	C 113/03 2006
18	SN EN ISO 10088:2013 Note 5	Petits navires – Systèmes à carburant installés à demeure	SN EN ISO 10088:2009 Note 2.1	28.8.2014	C 76/03 2014
19	SN EN ISO 10133: 2012	Petits navires – Systèmes électriques – installations à très basse tension à courant continu	SN EN ISO 10133:2000 Note 2.1	Date dépassée (30.6.2013)	C 197/6 2013
20	SN EN ISO 10239: 2014	Petits navires – Installations alimentées en gaz de pétrole liquéfié (GPL)	SN EN ISO 10239: 2008 Note 2.1	31.12.2015	C 87/3 2015

	Référence à la norme harmonisée	Titre	Norme remplacée	Date de cessation de la présomption de conformité de la norme remplacée (Note 1)	Référence dans le Journal officiel de l'Union européenne
21	SN EN ISO 10240: 2004	Petits navires – Manuel du propriétaire	SN EN ISO 10240:1996 Note 2.1	Date dépassée (30.4.2005)	C 107/ 2005
22	SN EN ISO 10592: 1995 SN EN ISO 10592: 1995/A1:2000	Navires de plaisance – Systèmes à gouverner hydrauliques	Note 3	Date dépassée (31.3.2001)	C 165/23 2007 C 138/ 2001
23	SN EN ISO 11105: 1997	Navires de plaisance – Ventilation des compartiments moteur à essence et/ou réservoir à essence			C 384/ 1997
24	SN EN ISO 11192: 2005	Petits navires – Symboles graphiques			C 61/03/ 2006
25	SN EN ISO 11547: 1995 SN EN ISO 11547: 1995/ A1:2000	Navires de plaisance – Dispositif de protection contre le démarrage avec vitesse en prise	Note 3	Date dépassée (31.3.2001)	C 165/23 2007 C 138/ 2001
26	SN EN ISO 11591:2011	Petits navires à moteur – Champ de vision depuis le poste de pilotage	SN EN ISO 11591:2000 Note 2.1	Date dépassée (31.3.2012)	C 197/6 2013
27	SN EN ISO 11592: 2001	Petits navires d'une longueur de coque de moins de 8 m – Détermination de la puissance maximale de propulsion			C 59/2002
28	SN EN ISO 11812: 2001	Petits navires – Cockpits étanches et cockpits rapidement autovideurs			C 91/2002
29	SN EN ISO 12215-1: 2000	Petits navires – Construction de coques et échantillons – Partie 1: Matériaux: Résines thermodurcissables, renforcement de fibres de verre, stratifié de référence			C 138/ 2001
30	SN EN ISO 12215-2: 2002	Petits navires – Construction de coques et échantillons – Partie 2: Matériaux: Matériaux d'âme pour les constructions de type sandwich, matériaux enrobés			C 235/ 2002

	Référence à la norme harmonisée	Titre	Norme remplacée	Date de cessation de la présomption de conformité de la norme remplacée (Note 1)	Référence dans le Journal officiel de l'Union européenne
31	SN EN ISO 12215-3: 2002	Petits navires – Construction de coques et échantillons – Partie 3: Matériaux: Acier, alliages d'aluminium, bois, autres matériaux			C 235/ 2002
32	SN EN ISO 12215-4: 2002	Petits navires – Construction de coques et échantillons – Partie 4: Ateliers de construction et fabrication			C 235/ 2002
33	SN EN ISO 12215-5:2008 SN EN ISO 12215-5:2009/A1:2014	Petits navires – Construction de la coque et échantillonnage – Partie 5: Pressions de conception pour monocoques, contraintes de conception, détermination de l'échantillonnage	Note 3	Date dépassée (28.2.2015)	C 308/05/ 2008 C 14/22 2015
34	SN EN ISO 12215-6:2008	Petits navires – Construction de coques et échantillonnages – Partie 6: Dispositions et détails de construction			C 308/05/ 2008
35	SN EN ISO 12215-8:2009 SN EN ISO 12215-8:2009/AC2010	Petits navires – Construction de coques et échantillonnage – Partie 8: Gouvernails	Note 3		C 197/6 2013 C 306/ 2010
36	SN EN ISO 12215-9:2012	Petits navires – Construction de coques et échantillonnage – Partie 9: Appendices des bateaux à voiles			C 197/6 2013
37	SN EN ISO 12216: 2002	Petits navires – Fenêtres, hublots, panneaux, tapes et portes – Exigences de résistance et d'étanchéité			C 318/ 2002
38	SN EN ISO 12217-1: 2013	Petits navires – Evaluation et catégorisation de la stabilité et de la flottabilité – Partie 1: Bateaux à propulsion non vélique d'une longueur de coque supérieure ou égale à 6 m	SN EN ISO 12217-1:2002 Note 2.1	6.7.2015	C 76/03 2014

	Référence à la norme harmonisée	Titre	Norme remplacée	Date de cessation de la présomption de conformité de la norme remplacée (Note 1)	Référence dans le Journal officiel de l'Union européenne
39	SN EN ISO 12217-2: 2013	Petits navires – Evaluation et catégorisation de la stabilité et de la flottabilité – Partie 2: Bateaux à voiles d'une longueur de coque supérieure ou égale à 6 m	SN EN ISO 12217-2:2002 Note 2.1	6.7.2015	C 76/03 2014
40	SN EN ISO 12217-3: 2013	Petits navires – Evaluation et catégorisation de la stabilité et de la flottabilité – Partie 3: Bateaux d'une longueur de coque inférieure à 6 m	SN EN ISO 12217-3:2002 Note 2.1	6.7.2015	C 76/03 2014
41	SN EN ISO 13297:2014	Petits navires – Systèmes électriques – Installations à courant alternatif	SN EN ISO 13297:2012 Note 2.1	30.6.2015	C 87/5 2015
42	SN EN ISO 13929: 2001	Petits navires – Appareils à gouverner – Transmission à engrenages			C 59/2002
43	SN EN ISO 14895: 2003	Petits navires – Réchauds de cuisine alimentés par combustible liquide			C 261/ 2003
44	SN EN ISO 14945: 2004 SN EN ISO 14945: 2004/ AC:2005	Petits navires – Plaque du constructeur			C 165/23 2007
45	SN EN ISO 14946: 2001 SN EN ISO 14946: 2001/ AC:2005	Petits navires – Capacité de charge maximale			C 165/23 2007
46	SN EN ISO 15083: 2003	Navires de plaisance – Systèmes de pompage de cale			C 261/ 2003
47	SN EN ISO 15084: 2003	Petits navire – Mouillage, amarrage et remorquage – Points d'ancrage			C 163/ 2003
48	SN EN ISO 15085: 2003 SN EN ISO 15085:2003/ A1: 2009	Petits navires – Prévention de chutes d'homme à la mer et remontée à bord	Note 3	Date dépassée (30.11.2009)	C 261/ 2003 C 197/6 2013

	Référence à la norme harmonisée	Titre	Norme remplacée	Date de cessation de la présomption de conformité de la norme remplacée (Note 1)	Référence dans le Journal officiel de l'Union européenne
49	SN EN ISO 15584: 2001	Petits navires – Moteurs intérieurs à essence – Eléments des circuits d'alimentation et des systèmes électriques			C 59/2002
50	SN EN 15609:2012	Equipements pour gaz de pétrole liquéfié et leurs accessoires – Systèmes de propulsion GPL des bateaux, yachts et autres navires	SN EN ISO 15609: 2008 Note 2.1	Date dépassée (30.11.2012)	C 197/6 2013
51	SN EN ISO 16147: 2002 SN EN ISO 16147:2002/ A1:2013	Petits navires – Moteurs intérieure diesels – Eléments des circuits d'alimentation et des systèmes électriques fixes sur le moteur	Note 3	Date dépassée (31.8.2013)	C 80/2003 C 197/6 2013
52	SN EN ISO 16180:2013 Note 5	Petits navires – Feux de navigation – Installation, positionnement et visibilité			C 197/6 2013
53	EN ISO 21487:2012 EN ISO 21487:2012/ A1:2014 Note 5 Note 7	Petits navires – Réservoirs à carburant à essence et diesel installés à demeure	SN EN ISO 21487: 2006 Note 2.1 Note 3	Date dépassée (31.5.2013) 30.6.2015	C 197/6 2013 C 87/6 2015
54	SN EN ISO 25197: 2012 SN EN ISO 25197:2012 A1:2014	Petits navires – Systèmes électriques/électroniques pour le contrôle de la direction, de l'inverseur et des gaz	 Note 3	 30.6.2015	C 197/6 2013 C87/7 2015
55	SN EN 28846:1993 SN EN 28846:1993/ A1:2000	Navires de plaisance; équipements électriques; protection contre l'inflammation des gaz inflammables environnants	Note 3	Date dépassée (31.3.2001)	C 255/ 1995 C 138/ 2001
56	SN EN 28848: 1993 SN EN 28848:1993/ A1:2000	Navires de plaisance; appareils à gouverner commandés à distance	Note 3	Date dépassée (31.3.2001)	C 255/ 1993 C 138/ 2001

	Référence à la norme harmonisée	Titre	Norme remplacée	Date de cessation de la présomption de conformité de la norme remplacée (Note 1)	Référence dans le Journal officiel de l'Union européenne
57	SN EN 29775:1993 SN EN 29775:1993/A1:2000	Navires de plaisance – Appareils à gouverner commandés à distance pour moteurs hors-bord uniques de puissance comprise entre 15 kW et 40 kW	Note 3	Date dépassée (31.3.2001)	C 255/ 1995 C 138/ 2001
58	SN EN 60092-507: 2000	Installations électriques à bord des navires – Partie 507: Navires de plaisance			C 137/ 2003

Note 1

D'une façon générale, la date de la cessation de la présomption de conformité sera la date du retrait («down») fixée par l'organisme européen de normalisation. L'attention des utilisateurs de ces normes est cependant attirée sur le fait qu'il peut en être autrement dans certains cas exceptionnels.

Note 2.1

La nouvelle norme (ou la norme modifiée) a le même champ d'application que la norme remplacée. A la date précisée, la norme remplacée cesse de donner la présomption de conformité aux exigences essentielles ou aux autres exigences de la législation correspondante.

Note 2.2

La nouvelle norme a un champ d'application plus large que les normes remplacées. A la date précisée, les normes remplacées cessent de donner la présomption de conformité aux exigences essentielles ou aux autres exigences de la législation correspondante.

Note 2.3

La nouvelle norme a un champ d'application plus étroit que la norme remplacée. À la date précisée, la norme (partiellement) remplacée cesse de donner la présomption de conformité aux exigences essentielles ou aux autres exigences de la législation pertinente pour les produits ou services qui relèvent du champ d'application de la nouvelle norme. La présomption de conformité aux exigences essentielles ou aux autres exigences de la législation pertinente pour les produits ou services qui relèvent toujours du champ d'application de la norme (partiellement) remplacée, mais qui ne relèvent pas du champ d'application de la nouvelle norme, reste inchangée.

Note 3

Dans le cas d'amendements, la norme de référence est EN CCCCC:YYYY, ses amendements précédents le cas échéant et le nouvel amendement cité. La norme remplacée est constituée dès lors de la norme EN CCCCC:YYYY et de ses amendements précédents le cas échéant, mais sans le nouvel amendement cité. A la date précisée, la norme remplacée cesse de donner la présomption de conformité aux exigences essentielles ou aux autres exigences de la législation correspondante.

Note 4

Dans la liste, le Comité européen de normalisation utilise diverses abréviations pour les suppléments des normes. Les abréviations «AC» indiquent des suppléments quant à la forme, les abréviations «A1» portant sur le fond.

Note 5

Il existe un avant-propos national pour cette norme avec des indications sur le fait que les dispositions de la législation suisse sont applicables en priorité.

Note 6

Les normes EN ISO 9094-1:2003 et EN ISO 9094-2:2002 ont été rééditées en 2010 sous la référence SN EN ISO 9094-1:2010 ou SN EN ISO 9094-2:2010. La modification ne concernait que la partie nationale (ajout d'un avant-propos national). La partie européenne EN ISO 9094-1:2003 ou EN ISO 9094-2:2002 est inchangée et fait toujours partie intégrante de la norme.

Note 7

Le CEN a publié la norme EN ISO 21487:2012 en décembre 2012 dans le Journal Officiel européen. La reprise dans le système des normes suisses a eu lieu en 2013, d'où l'intitulé SN EN ISO 21487:2013.